

LISTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

NOTE GÉNÉRALE (suite)

14. Les taux de droits de douane applicables aux produits du numéro tarifaire 1516.20.10 seront les suivants :
à compter du 1^{er} juillet 1991 -- 3,1 %;
à compter du 1^{er} janvier 1992 -- En franchise.
15. Les taux de droits de douane applicables aux produits du numéro tarifaire 1516.20.90, autres que l'huile de soja et ses fractions (se reporter au numéro tarifaire 9905.15.10), seront les suivants :
à compter du 1^{er} juillet 1991 -- 3,8 ¢/kg;
à compter du 1^{er} janvier 1992 -- En franchise.
16. Les taux de droits de douane applicables aux produits du numéro tarifaire 2304.00.00 seront les suivants :
à compter du 1^{er} juillet 1991 -- 0,1 ¢/kg;
à compter du 1^{er} janvier 1992 -- En franchise.
17. Les taux de droits de douane applicables aux produits du numéro tarifaire 5601.10.10 seront les suivants :
à compter du 1^{er} juillet 1991 -- 2,8 %;
à compter du 1^{er} janvier 1992 -- 1,4 %;
à compter du 1^{er} janvier 1993 -- En franchise.
18. Les taux de droits de douane applicables aux produits du numéro tarifaire 5601.10.20 seront les suivants :
à compter du 1^{er} juillet 1991 -- 5 %;
à compter du 1^{er} janvier 1992 -- 2,5 %;
à compter du 1^{er} janvier 1993 -- En franchise.
19. Les produits des numéros tarifaires 8422.11.00 et 9905.84.22 pourront être importés en franchise à compter du 1^{er} janvier 1996.